

Amendement 4**Fulvio Martusciello**

au nom du groupe PPE

Rapport**Tibor Szanyi**Rapport annuel sur la politique de concurrence de l'Union européenne
2016/2100(INI)**A8-0001/2017****Proposition de résolution****Paragraphe 47***Proposition de résolution*

47. souligne que, comme l'a indiqué la Commission pour la sixième fois dans son rapport annuel sur la concurrence, les aides d'État temporaires dans le secteur financier étaient indispensables à la stabilisation du système financier mondial mais qu'**après l'achèvement de l'union bancaire**, elles devront être rapidement réduites, voire entièrement supprimées et remises en question; demande à la Commission et à l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) de veiller à l'application cohérente sur tout le marché unique de toute la législation relative à la protection des consommateurs, telle que la directive sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) ou la directive sur la distribution d'assurance (DDA), et demande à la Commission et à l'ESMA de garantir l'absence d'arbitrage réglementaire lors de la mise en œuvre de ces actes législatifs; demande à la Commission d'envisager la possibilité de lier les aides d'État aux banques à des conditions d'octroi de crédits aux PME;

Amendement

47. souligne que, comme l'a indiqué la Commission pour la sixième fois dans son rapport annuel sur la concurrence, les aides d'État temporaires dans le secteur financier étaient indispensables à la stabilisation du système financier mondial mais qu'elles devront être rapidement réduites, voire entièrement supprimées et remises en question **dès que possible**; demande à la Commission et à l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) de veiller à l'application cohérente sur tout le marché unique de toute la législation relative à la protection des consommateurs, telle que la directive sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) ou la directive sur la distribution d'assurance (DDA), et demande à la Commission et à l'ESMA de garantir l'absence d'arbitrage réglementaire lors de la mise en œuvre de ces actes législatifs; demande à la Commission d'envisager la possibilité de lier les aides d'État aux banques à des conditions d'octroi de crédits aux PME;

Or. en

8.2.2017

A8-0001/5

Amendement 5

Fulvio Martusciello, Andreas Schwab

au nom du groupe PPE

Rapport

Tibor Szanyi

Rapport annuel sur la politique de concurrence de l'Union européenne

2016/2100(INI)

A8-0001/2017

Proposition de résolution

Paragraphe 182

Proposition de résolution

182. *fait observer que*, sur le marché unique, *des produits n'ayant pas la même composition d'un lot à l'autre sont distribués aux consommateurs alors que la marque et l'emballage sont identiques; invite la Commission à examiner si cette pratique a des conséquences négatives pour* les producteurs locaux, en particulier les PME, *et si elle n'entraîne pas une discrimination entre les consommateurs par le placement de produits de qualité inférieure;*

Amendement

182. *demande à la Commission d'examiner s'il existe des disparités en ce qui concerne la vente de produits* sur le marché unique *pouvant avoir des incidences négatives sur* les producteurs locaux, en particulier les PME;

Or. en